

Note aux parents sur les forfaits et les horaires

A compter du 1^{er} janvier 2010, la crèche KINOKO accueille vos enfants de **6h jusqu'à 21h30**. Vous trouverez ci après la description :

- des rubriques de réservation
- des horaires d'arrivée et de départ
- des modalités de facturation

ACCUEIL REGULIER (R) ou en ACCUEIL OCCASIONNEL CONTRACTUALISE (A.O.C.)

L'accueil régulier : vous déclarez vos besoins de garde mensuellement et nous les enregistrons. Les contrats sont de 4 à 5 jours par semaine. Un seul type de rubrique est possible par contrat.

L'accueil Occasionnel Contractualisé : vous déclarez vos besoins de garde mensuellement et nous sommes susceptibles de les négocier en fonction des réservations des accueils réguliers. Nous devons alors faire des propositions. Les contrats sont de 3 jours par semaine. Un seul type de rubrique est possible par contrat.

Les rubriques	Plages réservées	Arrivée	Départ ⁽¹⁾	Base factu re	Heures Hors forfait
Les rubriques	Plages réservées	Arrivée	Départ(1)	Base factur e	Heures hors forfait
Journée	7h30 à 18h30	Jusque 9h15	SANS goûter : à partir de 15h30 AVEC goûter : à partir de 16h30	10h	Si présence > 9h Si arrivée avant 7h30 Si départ après 18h30
Grande Journée	6h00 à 21h00	Jusque 9h15	SANS goûter : à partir de 15h30 AVEC goûter : à partir de 16h30	14h	Si présence > 13h
Quart ⁽²⁾	Matin 6h à 14h30	De 6h à 9h15	SANS sieste : entre 12h30 et 13h AVEC sieste : entre 14h15 et 15h	9h	Si départ après 15h
	Soir 12h30 à 21h30	De 12h30 à 13h15	SANS goûter : à partir de 15h30 AVEC goûter : à partir de 16h30		si arrivée avant 12h30 ou départ après 21h30
Demi-Journée	Matin Repas 7h30 à 12h30	De 7h30 à 9h15	Entre 12h30 et 12h45	6h	Si bornes dépassées
	AM long 12h30 à 18h30	De 12h30 à 13h15	SANS goûter : à partir de 15h30 AVEC goûter : à partir de 16h30		Doit intervenir exceptionnellement

(1) à confirmer en déposant l'enfant

(2) possibilité de réserver ponctuellement une journée avec renvoi aux règles concernant cette rubrique

ACCUEIL OCCASIONNEL NON CONTRACTUALISE

Vos déclarez vos besoins de garde de façon hebdomadaire et nous les validons en fonction des places disponibles. L'anticipation est d'une semaine. Le nombre de venues par semaine est au minimum de 2 sans limite haute. Les différentes rubriques peuvent être mixées dans le contrat.

Les rubriques	Plages réservées	Arrivée	Départ ⁽¹⁾	Base factu re	Heures Hors forfait
Les rubriques	Plages réservées	Arrivée	Départ (1)	Base factur e	Heures Hors forfait
Quart	Matin 6h à 14h30	De 6h à 9h15	SANS sieste : entre 12h30 et 13h AVEC sieste : entre 14h15 et 15h	9h	Si départ après 15h
	Soir 12h30 à 21h30	De 12h30 à 13h15	SANS goûter : à partir de 15h30 AVEC goûter : à partir de 16h30		si arrivée avant 12h30 ou départ après 21h30
ACC1	8h30 à 11h30	De 8h30 à 9h15	Entre 11h15 et 11h30	3h	Si bornes dépassées Doit intervenir exceptionnellement
	14h30 à 17h30 ⁽²⁾	De 14h30 à 15h	Entre 16h30 et 17h30		
ACC2	8h30 à 12h30	De 8h30 à 9h15	Entre 12h30 et 12h45	5h	
	12h30 à 17h30	De 12h30 à 13h15	Entre 16h30 et 17h30		
ACC3	8h30 à 17h30	De 8h30 à 9h15	SANS goûter : à partir de 15h30 AVEC goûter : à partir de 16h30	10h	

(1) à confirmer en déposant l'enfant

(2) après sieste faite à la maison